

# Protocole sanitaire NIVEAU 1 à compter du lundi 14-03-2022

NIVEAU 1

COVID-19

**ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**  
**PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT**

# Protocole sanitaire du 14-03-2022



Coronavirus COVID-19  
FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)  
**Mise à jour le 10/03/2022**

<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467#>

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

## Constat au 14-03-2022

L'amélioration de la situation sanitaire permet la levée du port du masque en intérieur pour les élèves et les personnels à partir du lundi 14 mars.

## Objectifs

*Mise en place du protocole du 14-03-2022.*

*Réussite et bien-être des élèves.*

*Limiter la circulation du virus au sein des établissements scolaires.*

# Protocole sanitaire du 14-03-2022

*A compter du 14 mars 2022, le protocole sanitaire passe au niveau 1 pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires.*

**Ce passage au niveau 1 implique notamment :**

- que le port du masque en intérieur n'est plus obligatoire mais pas interdit : les personnels et les élèves qui souhaitent conserver le masque sont autorisés à le faire.**
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.**

**Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.**

# Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

**ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER  
LES BONS RÉFLEXES**



# Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER  
**LES BONS RÉFLEXES**



Stopper les chaînes de contamination



# Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

**ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER  
LES BONS RÉFLEXES**



**Bien aérer**

Une aération régulière des locaux est assurée toutes les heures.



# Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

**ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER  
LES BONS RÉFLEXES**



**Utilisation du gel  
hydroalcoolique en entrant  
dans chaque salle de cours**

On se touche le visage  
des **CENTAINES** de fois par jour.  
Autant le faire avec les mains propres.



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

**PROTÉGER**

**PROTÉGER**

**PROTÉGER**

# Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

**ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER  
LES BONS RÉFLEXES**



## Appliquer les gestes barrières

- lavage des mains ;
- limitation du brassage par niveau ;
- distanciation physique ;
- aération des locaux ;
- désinfection régulière.
- port du masque *possible* pour les personnels et les élèves





# Protocole sanitaire du 14-03-2022

COVID-19

**ENSEMBLE, CONTINUONS D'ADOPTER  
LES BONS RÉFLEXES**

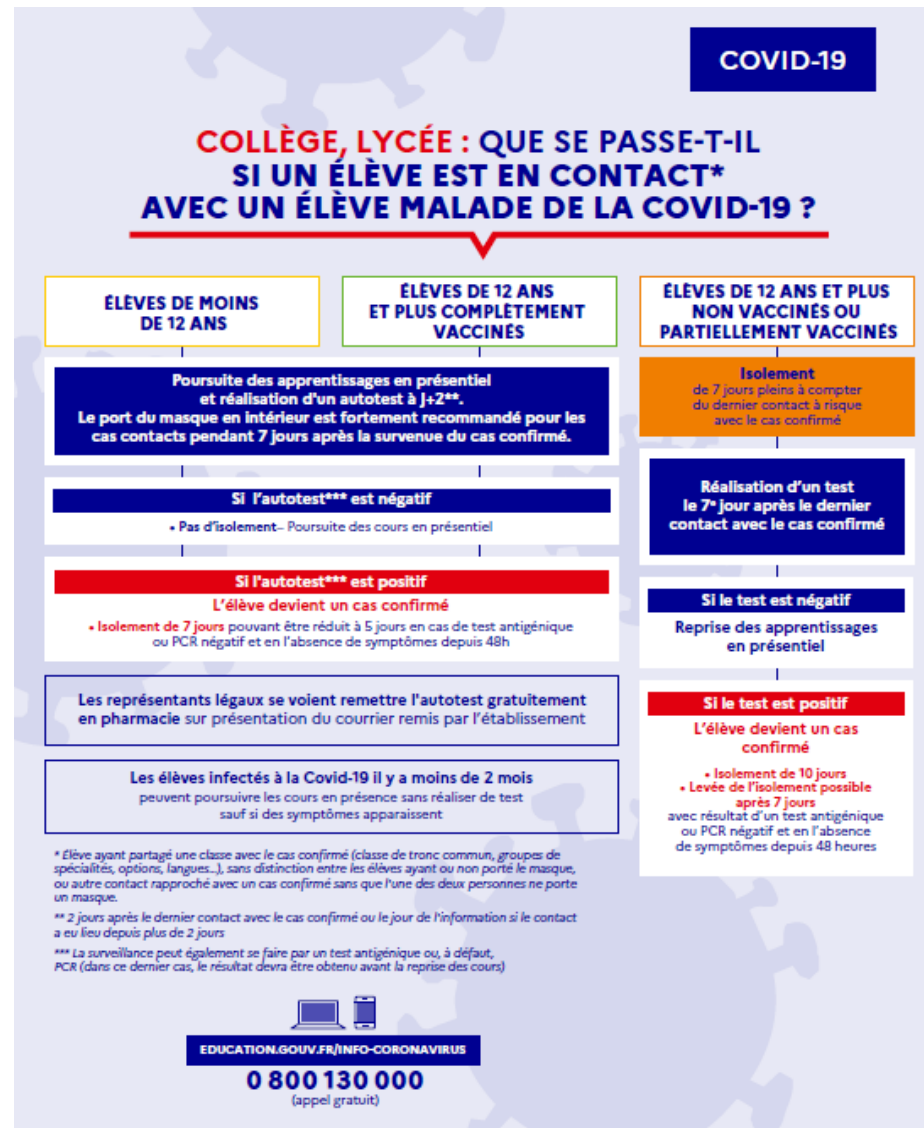


## **Assurer la continuité pédagogique**

Dans le cas où un élève doit rester à la maison en raison des circonstances sanitaires, il poursuit son apprentissage à distance via l'ENT. L'élève poursuit ainsi sa progression.



# Nouvelles règles d'isolement au 14-03-2022



# FAQ du Ministère Education Nationale du 10-03-2022



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Coronavirus COVID-19**

**FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)**

**Mise à jour le 10/03/2022**

1. Le cadre sanitaire .....	5
Quel est le cadre sanitaire applicable dans les écoles et les établissements scolaires ? .....	5
<b>Quel est le niveau du cadre sanitaire applicable ? .....</b>	<b>5</b>
<b>Quel est le niveau du cadre sanitaire applicable dans les académies d'outre-mer ? .....</b>	<b>6</b>
Quelles sont les modalités d'accueil des élèves selon le niveau du cadre sanitaire retenu ? .....	6
Un accueil est-il assuré pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire lorsque la classe ou l'établissement de leur enfant est fermé ? .....	6
Quels sont les enfants éligibles à cet accueil ? .....	7
Comment solliciter l'accueil de son enfant ? .....	7
Quel est le cadre sanitaire applicable à cet accueil ? .....	7
Quelles sont les règles de limitation du brassage à appliquer ? .....	7

<https://www.education.gouv.fr/media/93137/download>



# Protocole et cadre de fonctionnement

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## CADRE SANITAIRE POUR LE FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

### ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Cadre sanitaire pour le fonctionnement des écoles et établissements scolaires pour l'année scolaire 2021-2022 Page 1 / 10

**COVID-19**

## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

### PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Hybridation au lycée selon le contexte local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</li> <li>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>Limitation des regroupements importants</li> <li>Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>Limitation du brassage par niveau obligatoire</li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de base Intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>Collèges et lycées :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Avril 2021

# Protocole sanitaire du 14-03-2022

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Eviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



**Merci  
de votre attention**